

Congrès de l'entretien et de l'exploitation de la route La sécurité en vedette



D.R. - Isted

Trois journées de débats, de conférences, d'ateliers et un salon professionnel.

Sommaire

1

Congrès de l'entretien et de l'exploitation de la route : la sécurité en vedette

2-5

Dossier

Autoroutes : plus de sécurité, plus de confort
L'autoroute est une voie de circulation spécifique conçue pour la sécurité. Quatre fois plus sûre que la route, elle est aussi plus confortable. Les sociétés d'autoroutes proposent en effet de nombreux services (information, aires de repos et de services...) dont la qualité est régulièrement évaluée auprès des clients.

6-8

Bloc-notes

Nouvelles
Manifestations
Formations
Publications

Pour sa 5^e édition¹, le congrès de l'entretien et de l'exploitation de la route se tient à Paris-Le Bourget les 21, 22 et 23 novembre 2000. Ce grand rendez-vous biennal de la profession routière est ouvert à tous les acteurs publics et privés.

Son forum s'articule autour d'ateliers, de conférences et de débats qui permettront à chacun des 2000 congressistes attendus de s'informer et de dialoguer sur de nombreux thèmes. Cette année encore, matériels, matériaux et services des secteurs de l'entretien et de l'exploitation de la route font partie des grands classiques. En revanche, il sera davantage question de l'exploitation routière, du développement des réseaux, et du système de navigation embarquée. Et, pour la première fois, des personnes extérieures au ministère de l'Équipement et représentant des syndicats, des associations, les services des villes... organiseront des séances.

Le forum est utilement complété par un salon professionnel à l'occasion duquel 250 exposants français et européens présenteront leurs produits, leur savoir-faire et les dernières innovations à quelques 10 000 visiteurs.

Par ailleurs, cette année, le congrès suit le fil rouge de la sécurité. Il se déclinera dès l'ouverture avec une table-ronde qui réunira, pour un panorama global et quelques points de vue inhabituels, diverses composantes de la sécurité. Puis, tout au long du congrès, où chaque thème sera abordé sous l'angle sécuritaire. Un choix qui s'est imposé de lui-même, la sécurité sur la route ayant été décrétée " grande cause nationale " en l'an 2000. Ce numéro de *La Lettre de l'Isted* s'en fait d'ailleurs l'écho en consacrant son dossier à la sécurité et au confort de l'usager. Le 5^e congrès témoigne enfin de la vigueur du partenariat² entre la direction des routes et l'Isted renforcé à cette occasion.

Patrick Gandil,

Directeur des routes,
Président du congrès

¹ Précédentes éditions : Bordeaux (octobre 1993), Colmar (juin 1995), Rouen (septembre 1996), Grenoble (septembre/octobre 1998).

² Le CEER est organisé par la direction des routes du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement (MetI-DR), en partenariat avec l'Isted et avec l'appui de la direction départementale de l'équipement de Seine Saint-Denis (DDE 93).

Plus de sécurité, plus de confort

L'automobiliste qui s'engage aujourd'hui sur l'autoroute recherche à la fois sécurité et confort. On ne peut pas lui donner tort : l'autoroute est quatre fois plus sûre que la route (à kilométrages parcourus équivalents). Et, pour ce qui est de son confort, les sociétés concessionnaires lui proposent un service qui va bien au-delà de l'infrastructure proprement dite.

L'autoroute est une voie de circulation spécifique conçue pour la sécurité : séparation des sens de circulation, suppression des intersections, voies larges et régulières... La rendre toujours plus sûre est une préoccupation permanente pour les sociétés d'autoroutes. Chaque année l'Asfa (Association des sociétés françaises d'autoroutes)¹ analyse les facteurs qui sont à l'origine des accidents. Elle a pour mission de comprendre. Cette année encore, la vitesse excessive ou inadaptée est à l'origine d'un accident mortel sur deux. Dans 29 % des cas, elle est associée à une interdistance (distance entre deux véhicules) trop faible ou à un dépassement dangereux.

L'analyse des données recueillies par cinq sociétés entre juillet 1997 et janvier 1998 a mis en évidence les relations entre interdistances, débits et vitesses des véhicules. Elle indique que 37 % des conducteurs circulant sur la voie rapide roulent à moins de 2 secondes du véhicule précédent et 17 % à moins d'une seconde. En principe, pour assurer la sécurité, les véhicules devraient se suivre au minimum toutes les 2 secondes.

Autre constat, les interdistances se réduisent considérablement dès que le trafic augmente et le pourcentage de temps inter véhiculaires (TIV) courts croît régulièrement avec le débit.

Autre comportement à risque, le non-port de la ceinture de sécurité² (dans les cas où son port est obligatoire) qui est une circonstance aggravante dans 1 accident sur 2. En 1998, l'analyse des accidents mortels indique en effet que 44 % des tués ne portaient pas leur ceinture, ce taux atteignant 70 % pour les passagers à l'arrière. Second constat : le taux de mortalité des non ceinturés est deux fois plus élevé que celui des ceinturés.

Les études rappellent encore que si, sur autoroute, le taux de port est respecté à 94 % à l'avant, en revanche à

¹ L'Asfa regroupe les 8 sociétés françaises concessionnaires d'autoroutes à péage (membres actifs) : Area (Société des autoroutes Rhône-Alpes), ASF (Autoroutes du Sud de la France), ATMB (Autoroutes et tunnel du Mont Blanc), Cofiroute (Compagnie financière et industrielle des autoroutes), Escota (Société des autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes), Sanef (Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France), SAPN (Société des autoroutes Paris-Normandie), SAPRR (Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône). Elle compte également deux membres associés : la SFTRF (Société française du tunnel routier du Fréjus) et la SMTPC (Société marseillaise du tunnel Prado-Carénage).

² La ceinture de sécurité a été créée en 1959. En France, son port est obligatoire à l'avant depuis 1973 (hors agglomération) et à l'arrière depuis 1990.

l'arrière, 55 % des personnes ne mettent pas leur ceinture. Tout aussi inquiétant : 1 enfant sur 2 n'est pas attaché, sans compter les mauvais usages des dispositifs de retenue.

Des campagnes grand public

Pour sensibiliser les conducteurs à la sécurité et pour les inciter à se protéger, les sociétés d'autoroutes choisissent la prévention avec des actions terrain. Port de la ceinture de sécurité, distances de sécurité, vitesse, vigilance, gonflages des pneus... constituent les thèmes récurrents des campagnes d'information. Tous les moyens sont bons pour faire passer le message aux clients de l'autoroute : affiches, radios autoroutières et presse. Après chaque campagne, des post-tests menés auprès des conducteurs permettent d'évaluer l'efficacité et la pertinence des messages. Pour 2000, année de la sécurité routière « grande cause nationale » (voir encadré), un programme renforcé de communication a été lancé. Attentives à la sécurité, les sociétés d'autoroutes le sont aussi au confort et au niveau de satisfaction de l'utilisateur. 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 l'autoroute propose ses services. Depuis l'origine, l'automobiliste profite des équipements annexes que sont les aires de repos (tous les 15 km en moyenne) ou des aires de service (tous les 40 à 50 km en moyenne) avec carburants, boutiques, restaurants et hôtels.

De nombreux moyens sont également mis en œuvre pour lui permettre de s'informer avant et pendant son voyage.

Au-dessus des voies ou de leurs abords, les panneaux à message variable (PMV) informent en temps réel, rappellent les conseils de sécurité et peuvent même afficher les temps de parcours. Au total, 430 PMV jalonnent les 7 200 km du réseau autoroutier concédé français.

L'idée d'une radio d'information routière, lancée en 1988 par Cofiroute, a été reprise par la quasi-totalité des sociétés d'autoroutes. La fréquence couvre près des 2/3 du réseau à forte circulation. Les clients de l'autoroute ●●●

Le forum des usagers de la route

Soucieuse de mieux comprendre les attentes des usagers de la route et les motivations de leur comportement, la direction des routes du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement a créé de toutes pièces un « forum des usagers ». Ce nouvel outil a été mis en place à partir de 1995. Grâce à une approche purement qualitative, il permet de compléter les indications essentiellement quantitatives fournies notamment par le baromètre de satisfaction.

Le forum, c'est la réunion d'une douzaine d'usagers et de quatre représentants de l'administration pour évoquer les divers aspects d'un thème retenu au préalable, la discussion se déroulant sous la conduite d'un animateur professionnel. Les usagers, choisis en fonction du sujet évoqué, sont des usagers « ordinaires » et non des représentants mandatés par des associations ou des syndicats...

Le forum se prête à des analyses sur de nombreux sujets, aussi bien au niveau central qu'au niveau des services déconcentrés. Parmi les thèmes abordés : les informations routières, les services annexes, les routes à 2x2 voies, les conditions de circulation des poids lourds en hiver, les attentes des usagers en matière de signalisation mais aussi la perception par les usagers de l'entretien de la route, d'un axe important localement, etc.

Chaque forum donne lieu à un compte rendu écrit intégral et, depuis 1997, à une synthèse qui met en évidence les « paroles d'usagers » tout en dégagant les points essentiels de la rencontre. Le document, réalisé sous la forme d'une courte brochure de quinze à vingt pages, est destiné à être diffusé largement auprès des services. Les trois premières synthèses ont déjà été diffusées avant l'été et plusieurs autres vont l'être d'ici la fin de l'année.

Pour plus d'informations :

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Direction des routes (MetI-DR), Sous-direction de l'entretien,
de la réglementation et du contentieux
Bureau des aménagements pour l'utilisateur
La Grande Arche, Paroi Sud – 92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 4081 1450 – Fax : 33 (0)1 4081 1930
Mél. : François.Collet@equipement.gouv.fr

Il y a vingt ans, les panneaux à message variable constituaient la principale source d'information du conducteur sur autoroute.



DRIF/SIER

●●● sont de fidèles auditeurs : 2 conducteurs sur 5 écoutent FM 107.7 (fréquence radio dédiée aux autoroutes) en temps normal, près de 4 sur 5 en période difficile.

La touche TA (*Traffic Announcement*) de l'autoradio leur permet d'obtenir automatiquement les informations routières tout en écoutant une cassette ou un CD.

Une radio multimédia

Avec l'arrivée de la numérisation (TMC – *Traffic Message Chanel* – et prochainement, DAB – *Digital Audio Broadcasting*), la radio deviendra multimédia. Codée dans une norme européenne, l'information routière s'échangera entre centres d'information, sur le réseau transeuropéen. Une traduction automatique dans la langue du conducteur sera disponible. Ces systèmes sont en test.

Accessibles à tout moment, les centres d'informations téléphoniques (audiotel, minitel, centre d'information des autoroutes) renseignent sur les conditions de circulation et la météo. Service complémentaire, les centres d'information itinérants, mis en place pendant l'été, répondent aux questions de l'automobiliste aussi bien sur l'usage de l'autoroute que sur le tourisme, les itinéraires...

Le minitel connaît une stabilisation du nombre de consultations, mais une augmentation des envois de feuille de route par télécopie : ce service procure en quelques minutes un relevé détaillé du parcours et du coût du péage. L'audiotel (un numéro de téléphone dédié connecte l'appelant sur le réseau autoroutier de son choix et diffuse le dernier bulletin d'information trafic) a enregistré une hausse de 55,8 % entre 1998 et 1999. Depuis quelques mois, certains opérateurs de téléphonie mobile offrent à leurs abonnés un accès direct à ce service.

Enfin, en attendant le WAP (*Wireless Application Protocol*, système de connexion à internet pour les mobiles) le web devient un outil incontournable. Deux des huit sociétés d'autoroutes diffusent déjà en ligne des informations sur les réseaux et leurs conditions de circulation en temps réel.

L'autoroute vue par ses clients

Pour maintenir, améliorer ou promouvoir le service rendu au client, il faut avoir une bonne connaissance de son « profil » et de son opinion sur l'autoroute. C'est dans cette optique que l'Asfa commande régulièrement des études. Récemment deux enquêtes ont été menées, l'une, réalisée par la Sofres³ (société française spécialisée dans les études de marché et d'opinion), s'intéresse aux déplacements des ménages français avec voiture, l'autre, conduite par *Research International*⁴, recueille la satisfaction et l'insatisfaction des clients de l'autoroute.

³ « La clientèle autoroutière 1999 », enquête Sofres-Asfa réalisée par voie postale auprès de 4000 ménages français utilisant au moins un véhicule.

⁴ « Étude de la satisfaction de la clientèle autoroute. Rapport d'étude 1999 », *Research International*. 28 points d'enquête sur l'ensemble du réseau, 6000 clients interrogés, 30 thèmes étudiés et regroupés en 6 thèmes principaux, 4 degrés de satisfaction convertis en note de 0 à 10.



95 % des clients de l'autoroute se déclarent satisfaits.

De l'enquête Sofres il ressort que la voiture reste le mode de transport le plus utilisé pour les déplacements personnels et professionnels : elle est jugée plus pratique notamment pour la liberté d'horaires qu'elle permet. L'autoroute est privilégiée pour les trajets professionnels et lors des départs en vacances. Cependant, la route reste globalement la plus empruntée pour l'ensemble des déplacements privés.

Les conducteurs préfèrent l'autoroute à la route avant tout pour sa rapidité, sa sécurité (71 % la jugent bien meilleure) et son aspect pratique. Ils sont également sensibles au bon entretien du réseau et plébiscitent les services liés au confort (stations ouvertes 24h/24, sanitaires) et à la sécurité (aires de repos, dépannage...).

Le coût du péage est la raison principale qui dissuade certains de l'emprunter. Plus de la moitié le considère comme « une taxe perçue par l'État » prouvant ainsi que l'effort de communication des sociétés doit s'intensifier, 23 % y voient « un moyen de construire des autoroutes sans faire appel à l'impôt » et 23 % « une contrepartie d'un service rendu ».

L'indicateur de satisfaction révèle globalement une excellente proportion de clients « tout à fait satisfaits » (42 %). Les marges de progression se situent donc dans l'expression des « plutôt satisfaits » (53 %), des « plutôt pas satisfaits » (4 %) et des « pas du tout satisfaits » (1 %).

Caractéristiques essentielles et services spécifiques du réseau autoroutier sont également notés individuellement. Au palmarès : l'état de l'autoroute et les conditions de circulation, avec le meilleur score pour

l'attente au péage (8,1/10). Le niveau de satisfaction est encore important sur la sécurité et la signalisation/information (avec un bémol pour l'information météo (6,8/10), que les clients estiment pas assez diffusée : ils s'intéressent aussi à la météo quand il fait beau !). L'appréciation est plus mitigée sur les aspects de confort : services présents et environnement. ●

(Source : Association des sociétés françaises d'autoroutes – Asfa)

Pour plus d'informations :

Asfa
3, rue Edmond Valentin – 75007 Paris – France
Tél. : 33 (0)1 47 53 39 29 – Fax : 33 (0)1 47 53 36 32
Mél. : asfa@autoroutes.fr
Internet : <http://www.autoroutes.fr>

Quelques chiffres*

(trafic véhicules légers sur autoroute en France en 1999)

L'autoroute a « transporté » **1 milliard de voyageurs**

Ces voyageurs ont effectué environ **100 milliards de km**, soit l'équivalent de 667 voyages de la terre au soleil !

Le taux d'occupation moyen des véhicules légers est de **1,95**

Le parcours moyen effectué sur autoroute est de **95 km**, avec **50 % de voyages courts** inférieurs à 45 km (correspondant à 13 % des kilomètres parcourus); **37 % de voyages moyens** compris entre 45 et 225 km (37 % des kilomètres parcourus); 13 % de voyages longs supérieurs à 225 km (50 % des kilomètres parcourus).

* Estimations à partir de l'analyse comparée de différentes enquêtes effectuées depuis une dizaine d'années par l'Asfa, des sociétés d'autoroutes et des organismes publics ou privés en charge du secteur des transports.

Sécurité

La grande cause nationale

La sécurité sur la route a reçu le label « grande cause nationale » en l'an 2000. Chaque année, une campagne est ainsi agréée par le Premier ministre¹. L'objectif est de promouvoir des idées touchant à l'intérêt général en accordant des facilités de communication à des associations (diffusion gratuite de douze messages par les sociétés publiques de radio et de télévision).

Lors du comité interministériel de la sécurité routière du 2 avril 1999, le Premier ministre a souhaité que la sécurité sur la route soit déclarée grande cause nationale pour l'an 2000. Et, en novembre 1999, treize associations lui ont adressé une lettre demandant l'attribution de ce label.

Le collectif², qui s'est donné pour chef de file la Prévention routière, souhaite une mobilisation au niveau national pour faire prendre conscience à chacun de l'absurdité dramatique des accidents de la route. Et c'est bien là la particularité de cette grande cause nationale pour laquelle la mobilisation de tous est recherchée : associations, administrations, collectivités territoriales, entreprises, individus.

Pour valoriser les actions, deux labels ont été imaginés. Le premier, « partenaire de la sécurité routière », est

décerné par la DSCR³ à ceux qui s'engagent dans des actions visant à sensibiliser, (in)former leur public interne ou externe. Ses critères d'attribution sont l'ampleur et la pérennité de l'action ainsi que le degré d'engagement. Le second label, « initiative soutenue par la sécurité routière », distingue des actions innovantes en faveur de la sécurité routière de portée locale ou nationale. Il est attribué par les préfets (ou éventuellement la DSCR pour des actions de portée nationale).

Plusieurs campagnes de communication ont également été programmées tout au long de l'année 2000, qui portent sur des thèmes aussi variés que l'usage des téléphones portables (cette campagne a été montée avec les opérateurs de téléphonie mobile), les motards et les usagers vulnérables, le respect de la règle, les trajets quotidiens...

Enfin, une semaine de la sécurité sur la route est organisée du 23 au 29 octobre pour permettre aux différents partenaires de l'opération de se rencontrer et de faire le point. Au programme, débats et forums sur l'ensemble du territoire, mais aussi actions grand public.

¹ Les grandes causes des années antérieures ont été l'esprit civique (1999), la défense des droits de l'homme (1998), la protection de l'enfance maltraitée (1997).

² Le collectif comprend des associations militant dans le domaine de la sécurité routière (La Prévention routière, Ligue contre la violence routière, Laser, Fondation de la route, Fondation Anne Cellier contre l'insécurité routière, Fédération des associations de la route pour l'éducation, Association des familles victimes des accidents de la circulation) mais aussi certaines ayant un champ d'action dépassant le cadre de la circulation routière (Union nationale des associations de familles de traumatisés crâniens, Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés, Association des paralysés de France) et enfin des associations dont l'objet social ne touche pas à la sécurité routière mais qui peuvent intégrer cette question dans leurs préoccupations (Anima'fac – réseau d'échanges d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes –, Union sportive de l'enseignement du premier degré, Union française des œuvres laïques d'éducation physique).

³ Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) du ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

Pour plus d'informations :

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Direction de la sécurité et de la circulation routières (Metl-DSCR)
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Mél. : Grande-Cause.Securite-Routiere@equipement.gouv.fr
Internet : <http://www.equipement.gouv.fr>

DEUX NOUVEAUX MEMBRES À L'ISTED

L'Isted compte deux nouveaux membres associés : la société **Secmair**, fabricant de matériels pour les enduits superficiels routiers (épandeur de bitumes, gravillonneurs, matériels d'épandage mixte bitume/gravillons) et **IGN France International**, société d'ingénierie géographique, filiale de l'Institut géographique national français.

Pour en savoir plus sur les 52 membres de l'Isted, vous pouvez consulter le site de l'institut à l'adresse suivante : <http://www.isted.com>

► Contact :

Isted – Richard Di Benedetto, relations membres
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 27 84
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : richard.di-benedetto@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.com>

RAPPROCHEMENT ISTED/CNIG

Xavier Crépin, délégué général de l'Isted, vient d'accepter la présidence du groupe de travail relations internationales de la commission économique du CNIG (Conseil national de l'information géographique). Créée en 1985, cette instance consultative interministérielle a pour objectif de développer l'utilisation de l'information géographique et de coordonner les efforts publics dans le domaine. Le CNIG est placé auprès du ministère de l'Équipement.

► Contact :

CNIG – 136 bis, rue de Grenelle
75700 Paris 07 SP – France
Internet : <http://www.cnig.fr>

LES OUTILS « SOURCE »



Le manuel de l'opérateur, la plaquette et le CD-Rom « Source » (*Standard Overall Ultralight Road Care Estimate*) sont désormais disponibles. Cette méthode s'inscrit dans le cadre du projet de la Banque mondiale visant à définir un indicateur global du niveau de service offert par les réseaux routiers principaux en Afrique. Basée sur la mesure standardisée des vitesses courantes de circulation et des trafics, elle permet une évaluation rapide et globale de la préservation des réseaux routiers. L'édition du manuel, de la plaquette et du CD-Rom, intervient après plusieurs expérimentations sur le terrain : Cameroun,

Ghana, Guinée et Madagascar (voir ci-dessous).

► Contact :

Banque mondiale – SSATP/IGR
1818H Street, N.W. – Washington
DC 20433 – États-Unis
Fax : (1 202) 473 80 38
Mél. : ssatp@worldbank.org
Internet : <http://www.worldbank.org/afr/ssatp>
Isted – Pôle « Route »
Guy Poirier – 20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP – France
Tél. : 33 (0)1 56 58 55 85
Fax : 33 (0)1 44 49 08 25
Mél. : gpoirier@isted.com
Internet : <http://www.isted.com>

« SOURCE » À MADAGASCAR

Le principe de la méthode « Source » (voir ci-dessus) est d'apprécier le niveau de service effectif offert par le réseau routier principal d'un pays à travers la mesure des vitesses moyennes de parcours et des trafics des véhicules légers. Concernant le dispositif global d'observation, un rythme triennal est prévu pour les campagnes de mesure. Cependant, la méthode est suffisamment flexible pour s'adapter à des problématiques bien spécifiques et permettre un suivi beaucoup plus intense des itinéraires majeurs. Ainsi, un dispositif exemplaire est maintenant opérationnel au ministère des Travaux publics de Madagascar. Selon un protocole de mesures légèrement adapté, « Source » est appliquée tous les 15 jours. Cela permet de suivre l'évolution, notamment en fonction de la saison, des temps de parcours courants et des trafics sur les trois itinéraires ultra prioritaires du pays (RN2, RN4 et RN7), soit un linéaire de 1 850 km environ. Ce travail est opéré sur leurs trajets retour par les trois patrouilles de vigilance spécialisées du ministère. À l'aller, celles-ci relèvent et signalent aux subdivisions tous les dégâts nouveaux survenus et contrôlent leur prise en compte dans les délais fixés par une charte de l'entretien. Les deux outils viennent se compléter pour la gestion et le suivi du niveau de service des axes concernés.

► Contact :

Isted – Pôle « Route »
Guy Poirier – 20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP
France
Tél. : 33 (0)1 56 58 55 85
Fax : 33 (0)1 44 49 08 25
Mél. : gpoirier@isted.com
Internet : <http://www.isted.com>

« TARIFF AND TRAFFIC »



« Tariff and Traffic » est un jeu pédagogique consacré au financement et à l'organisation de l'entretien routier en Afrique subsaharienne : il est centré sur le montage de fonds d'entretien routier (cogérés par les pouvoirs publics et les usagers) et permet de tester les stratégies d'entretien routier. Disponible sur CD-Rom, ce module de formation collective a été développé par l'Initiative de gestion de la route – IGR*. Il est conçu comme un jeu de rôles interactif sur lequel se greffent des aperçus pédagogiques, en écho à des situations réelles. Rappelons que l'Isted est associé à la démarche de formation des animateurs pour les ateliers collectifs et peut intervenir en appui à un pays souhaitant organiser ce type d'atelier.

► Contact :

Banque mondiale – SSATP
1818H Street, N.W. – 20433
Washington D.C. – États-Unis
Fax : (1 202) 473 80 38
Mél. : ssatp@worldbank.org
Internet : <http://www.worldbank.org>
Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP – France
Tél. : 33 (0)1 56 58 55 85
Fax : 33 (0)1 44 49 08 25
Mél. : jplanet@isted.com

* L'IGR est un volet essentiel du *Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne* (SSATP). Elle a été lancée conjointement par la Banque mondiale et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique.

ASSISTANCE TECHNIQUE À LA DIRECTION DES ROUTES D'ARMÉNIE

Dans le cadre du projet « Tacis » financé par l'Union européenne, le pôle « Route » de l'Isted conduit une mission d'assistance technique à la direction des routes d'Arménie. Bénéficiant du concours des services techniques du ministère de l'Équipement (centres d'études techniques, laboratoires régionaux et laboratoire central des Ponts et

Chaussées, directions départementales de l'équipement...) le projet vise à améliorer les compétences techniques des ingénieurs de la direction des routes arménienne, à contribuer à la qualification des entreprises routières et à participer à la mise en place d'une réelle politique de l'entretien routier. Les actions engagées dès 1999 portent notamment sur la fabrication et la mise en œuvre des émulsions de bitume et des enrobés denses; l'entretien et la gestion des ouvrages d'art; la gestion, la programmation et l'entretien des routes; la participation d'un cadre arménien de la direction des routes au cycle de formation Cesroute. Le programme s'achève à la fin de l'année 2000. Les différents partenaires sont à la recherche de moyens financiers supplémentaires pour poursuivre leur action en particulier dans les domaines de la sécurité routière, de la gestion de la route, des ouvrages d'art et des techniques de construction des chaussées (enrobés et émulsion de bitume).

► **Contact :**

Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP – France
Tél. : 33 (0)1 56 58 55 85
Fax : 33 (0)1 44 49 08 25
Mél. : jplanet@isted.com

COMMERCIALISATION DE LA ROUTE

Dans le cadre de l'assemblée générale de l'Adar (Association des directeurs africains des routes), un séminaire sur le thème de la commercialisation de la route a été organisé du 3 au 5 juillet 2000 à Cotonou (Bénin). Les directeurs des routes et responsables de l'entretien routier d'une quinzaine de pays étaient présents. Le séminaire, qui avait pour fil conducteur le jeu pédagogique "Tariff and Traffic", a permis de passer en revue l'ensemble des questions à se poser lors de la création ou de la réforme d'un fonds d'entretien routier (FER). Parallèlement, différentes réunions se sont tenues : réunion du comité technique C20 « Niveaux appropriés de développement » de l'AIPCR (Association mondiale de la route); 10^e assemblée générale de l'Association des laboratoires du bâtiment et des travaux publics (ALBTP);

3^e assemblée générale du comité transnational des géotechniciens d'Afrique.

► **Contact :**

Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP – France
Tél. : 33 (0)1 56 58 55 85
Fax : 33 (0)1 44 49 08 25
Mél. : jplanet@isted.com

ÉCHANGES TECHNOLOGIQUES ET DÉVELOPPEMENT

La dernière réunion du comité C3 « Échanges technologiques et développement » de l'Association mondiale de la route (AIPCR) s'est déroulée à Mexico les 29 et 30 juin 2000. L'occasion de finaliser le programme de travail du comité pour les années à venir. Principaux axes : la formation orientée vers le développement social et économique; la technologie de transfert de technologie; l'évaluation des performances de l'AIPCR en matière de transfert de technologie et de diffusion de l'information. La prochaine réunion du comité C3 est prévue début 2001 en Ouganda.

► **Contact :**

Isted – Secrétariat du comité C3/Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP – France
Tél. : 33 (0)1 56 58 55 85
Fax : 33 (0)1 44 49 08 25
Mél. : jplanet@isted.com



PREDIT

Un colloque se tiendra du 12 au 14 juin 2001, à la Cité des sciences et de l'industrie du parc de La Villette à Paris (France), afin de valoriser l'action scientifique et technologique développée dans le cadre du « Predit » – programme pour la recherche, le développement et l'innovation dans les transports terrestres. La manifestation sera organisée par le secrétariat permanent

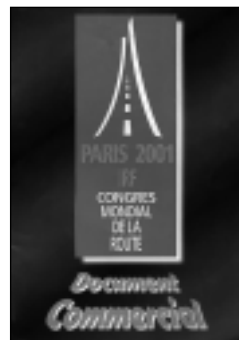
du Predit, en partenariat avec l'Isted. Lancé en mars 1996, pour cinq ans, sur l'initiative des ministres des Transports, de la Recherche, de l'Environnement et de l'Industrie, avec le soutien de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et de l'Anvar (Agence nationale de valorisation de la recherche), ce programme vise à construire et à développer les coopérations entre acteurs publics et privés autour de thèmes fédérateurs.

► **Contact :**

Secrétariat permanent du Predit

Janine Forestier
Tour Pascal B
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 14 13
Fax : 33 (0)1 40 81 15 22
Mél. : janine.forestier@equipement.gouv.fr
Internet : <http://www.predit.prd.fr>
Isted – Marie-Hélène Brunel
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 87
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : marie-helene.brunel@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.com>

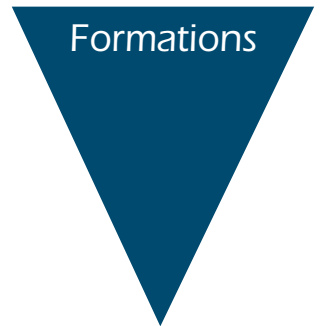
CONGRÈS MONDIAL DE LA ROUTE IRF 2001



C'est Paris (France) qui accueillera le XIV^e congrès mondial de la route de la Fédération routière internationale (IRF) du 11 au 14 juin 2001. Venant compléter les séances d'information du congrès, une exposition présentera une vaste gamme de produits et services de l'industrie internationale des routes et des transports. L'Isted y coordonnera un pavillon français regroupant, autour des services techniques du ministère de l'Équipement, les sociétés désireuses de promouvoir leurs compétences.

► **Contact :**

Isted – Richard Di Benedetto
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense – France
Tél. : 33 (0)1 40 81 27 84
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : richard.di-benedetto@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.com>



LE 4^e CESROUTE

Le cycle d'études supérieures « Route », formation personnalisée internationale au management de la route, poursuit son développement avec l'ouverture en septembre de sa 4^e session. C'est l'Isted qui assure la conduite de cette opération, l'ENPC (École nationale des ponts et chaussées) étant chargée de la maîtrise d'œuvre. La promotion 2000-2001 voit l'arrivée d'un nombre important de stagiaires originaires d'Europe de l'Est :

- Ovidiu-Daniel BIOLAN, responsable du bureau de la mécanisation à la direction régionale des ponts et chaussées (Craiova – Roumanie)
- Bogdan TUDOR, responsable du service « chaussées » au centre d'études techniques (Bucarest – Roumanie)
- Joanna ZAJFRYD, chargée de l'environnement à la direction générale des routes (Varsovie – Pologne)
- Daniela KOVALCIKOVA, directrice générale de la législation au ministère des Transports (Prague – République tchèque)
- Jozsef HOLLO, directeur technique du service d'exploitation, d'entretien et de développement des routes nationales (Hongrie)
- Hitoshi YOSHIDA, expert en économie et évaluation, direction des projets routiers à la société publique des autoroutes métropolitaines (Japon)
- Nevil COAKLEY, ingénieur projet au sein du groupe Colas Teoranta (Cork – Irlande)

- Fathallah BOUGHRARA, ingénieur à la direction régionale de l'équipement de l'oriental (Maroc)
- Alle OULD GUIG, directeur des études et de la programmation, établissement national de l'entretien routier (Mauritanie)

Les projets personnels des stagiaires couvriront des domaines très variés, parmi lesquels : mise en place de banques de données routières et de plan d'aménagement; évaluation du niveau de mécanisation des travaux routiers; projets de tunnels à gabarit réduit (cas des autoroutes); contrats de performance en matière de réalisation de travaux d'entretien routier; prise en compte de l'environnement dans les projets; évolution de la législation dans les transports routiers, droit communautaire; montage juridique et négociation des contrats.

► **Contact :**

Isted – Pôle « Route »
Jean-Philippe Lanet
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP – France
Tél. : 33 (0)1 56 58 55 85
Fax : 33 (0)1 44 49 08 25
Mél. : jplanet@isted.com
ENPC – Jean-Olivier Laval
28, rue des Saints-Pères
75343 Paris Cedex 07 – France
Tél. : 33 (0)1 44 58 28 21
Fax : 33 (0)1 44 58 28 30
Internet : <http://www.enpc.fr>



STRATÉGIES DE COOPÉRATION URBAINE



C'est le président du Haut conseil de la coopération

internationale (HCCI), Jean-Louis Bianco, qui signe l'éditorial du 48^e numéro de *Villes en développement* consacré aux stratégies de coopération urbaine. Au sommaire : *Cities Alliance*; les nouveaux défis de l'urbanisation : les réponses du Cnueh; la stratégie urbaine de la Banque mondiale; les programmes urbains de la Commission européenne vers les pays en développement. Vous retrouverez ce numéro, ainsi que les précédents sur le site internet de l'Isted.

► **Contact :**

Isted/Villes en développement
Christiane Rebel
La Grande Arche
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 15 74
Fax : 33 (0)1 40 81 15 99
Mél. : ved@isted.com
Internet :
<http://www.isted.com>

FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES COLLECTIFS

Le recours au partenariat public-privé



Le partenariat public-privé permet de répondre, à moindre coût, à une demande sans cesse croissante d'équipements et de services collectifs. Il s'impose aujourd'hui comme un des outils fondamentaux de la modernisation des économies dans le monde. Les entreprises françaises ont déjà mis au service de nombreux pays leur longue tradition d'intervention dans ce domaine. C'est pour faire partager cette expérience que le ministère de l'Équipement des Transports et du Logement (Metl) a fait appel à des experts reconnus pour la rédaction d'un ouvrage collectif sur le partenariat public-privé. On y trouvera en particulier :

- les principes essentiels pour la réussite des partenariats sur les plans économique, juridique et financier;

- le processus de préparation, passation et déroulement d'un contrat;
- des recommandations utiles, fruit d'une longue pratique;
- la description de particularités par grands secteurs d'application, appuyée sur des exemples concrets de partenariats concernant les différents équipements de transport et les divers types de services urbains, un peu partout dans le monde.

► **Contact :**

Metl-DAEI
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Fax : 33 (0)1 40 81 27 70
Internet :
<http://www.equipement.gouv.fr>

INTER RAIL COOPÉRATION



À la une du numéro 5 (septembre 2000) de la revue *Inter Rail Coopération*, un reportage complet consacré à la société de chemins de fer camerounaise CAMRAIL. Mais aussi toutes les rubriques habituelles : « Le coin du manager » (Concession ferroviaire, étude de cas – Réussir une négociation – Nominations – Sécurité); « Nouvelles d'ailleurs » (Maroc – Transport air-fer). Pour rappel, l'intégralité de la revue est en ligne sur le site internet de l'Isted.

► **Contact :**

Isted – Pôle « Transport »
La Grande Arche, Paroi Sud
92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 23 59
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. :
beatrice.adolehoume@i-carre.net
Internet : <http://www.isted.com>

L'Isted, association à but non lucratif, est une plate-forme de réflexion, d'information et d'action au service de ses membres publics et privés dans les secteurs de l'équipement, des transports, de l'aménagement et de l'environnement. Il contribue à leur action internationale, à la valorisation du savoir-faire français dans le monde et à la mise en œuvre de programmes internationaux avec les responsables des pays tiers.

Organismes membres de l'Isted

- ADP
- APPIA
- ASFA
- BCEOM
- BIDIM GEOSYNTHETICS S.A.
- CERTU
- CETE DE L'OUEST
- CETU
- CITÉS UNIES FRANCE
- CNPS
- COFIROUTE
- COLAS
- CTA
- DEMETER TECHNOLOGIES (MALET)
- DEXIA INTERNATIONAL
- EGIS PORTS – SOPREMER
- ENPC
- ENTPE
- EUROVIA SERVICES SNC
- FORMEQUIP-AITPE
- GIE VILLES NOUVELLES
- GROUPE HUIT
- IAURIF
- ICEA
- IED
- IGN FRANCE INTERNATIONAL
- INRETS
- IRD (EX-ORSTOM)
- JEAN LEFEBVRE
- LCPC
- OTUI (Groupe OTH)
- PORT AUTONOME DE DUNKERQUE
- PORT AUTONOME DE LA GUADELOUPE
- PORT AUTONOME DE MARSEILLE
- PORT AUTONOME DE PARIS
- PORT AUTONOME DU HAVRE
- PUCA
- RATP
- ROCK
- SCETAURROUTE (Groupe EGIS)
- SECMAIR
- SEFI
- SER
- SETRA
- SIR (Groupe SCREG)
- SNCF INTERNATIONAL
- STERELA
- STP
- SYSTRA
- TAD AGENCE
- TSS
- USIRF-SFERB

La Lettre

Directeur de la publication : Jean Smagghé, président de l'Isted.
Rédacteur en chef : Xavier Crépin, délégué général de l'Isted.
Chargée d'édition : Anne Baron.
Création, mise en page et réalisation : Louma Productions
34150 Aniane



ISTED – La Grande Arche,
Paroi Sud – 92055 La Défense Cedex
France
Tél. : 33 (0)1 40 81 24 06
Fax : 33 (0)1 40 81 23 31
Mél. : isted@i-carre.net
Adresse Internet :
<http://www.isted.com>